

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré CITRON

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: CH-2021-0016

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0026954-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré CITRON

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Numéro de l'autorisation	CH-2021-0016 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0026954-0005	
Date de l'autorisation	01/11/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	18/10/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Grupo AC Marca, S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet nº 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 Bigues i Riells - Barcelona Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,938
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	1,769
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	1,584
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	1,98
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination).

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination).

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - other
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: not applicable

Nom scientifique: -other
Nom commun: Levures
Stade de développement: not applicable

Nom scientifique: -other
Nom commun: Virus enveloppés
Stade de développement: not applicable

Domaine d'utilisation

Intérieur

Other

Intérieur

Intérieur, Désinfection des surfaces (zones non médicales)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: essuyage

Description détaillée:

Essuyage

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 2 pressions sur un chiffon ou une éponge humide (pour application par essuyage).
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : 2 pressions sur un chiffon ou une éponge humide (pour application par essuyage) par m².
Temps de contact : 15 minutes
Température ambiante

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon HDPE de 27 ml à 2 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit sur une éponge ou un chiffon bien essoré et essuyer la surface.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Respecter les instructions d'utilisation.

Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).

Les produits ont été testés contre les virus enveloppés, y compris les souches de Coronavirus 229E (souche représentative de l'épidémie de coronavirus) et de grippe A (souche représentative de l'épidémie de grippe H1N1).

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.

Appliquez sur des surfaces non poreuses.

Veillez à bien imprégner les surfaces et à laisser poser la durée adéquate.

Laissez sécher la surface traitée.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du versement du produit et de l'application, tenir le flacon hors de portée des enfants.
- Éviter le contact avec les surfaces humides

- Éviter de se toucher les yeux avec les mains

- Se laver les mains après application

- Le bouchon de fermeture à sécurité enfants est requis

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau claire pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être ôtées facilement. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

- Appeler le 112 ou une ambulance
Information à destination du personnel de santé ou du médecin :

- En cas d'exposition à des produits chimiques alcalins ou acides, les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises pendant le trajet menant chez le médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Continuez à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche immédiatement. Donner à boire si la victime peut avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance.

- En cas d'inhalation (d'aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter immédiatement un médecin.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

- Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu / le récipient partiellement vide dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient entièrement vide avec les déchets urbains.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : deux ans.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux ou animaux domestiques non ciblés

6. Autres informations

